

**MINISTRE DE LA SANTE,
DE L'HYGIENE PUBLIQUE
ET DU BIEN -ETRE**

CABINET

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

**ARRETE n°2021-_____ /MSHPBE/CAB
portant nomination de directeurs de services
au Centre hospitalier universitaire Sourô
SANOU**

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2021-1296/PRES du 10 décembre 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2021-1297/PRES/PM du 13 décembre 2021 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-027/PRES/PM/SGG du 23 février 2016 portant organisation-type des départements ministériels ;
- Vu le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Vu la loi n°034-98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
- Vu la loi n°057-2017/AN du 19 décembre 2017 portant statut de la fonction publique hospitalière ;
- Vu la loi n°010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ;
- Vu le décret 2014-615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de santé (EPS) ;
- Vu le décret n°2015-1624/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 28 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers des Centres hospitaliers universitaires ;
- Vu le Décret n° 2021-01624/PRES/PM/ MS du 16 juin 2021, portant nomination du Directeur général du Centre hospitalier universitaire Sourô SANOU ;

Sur proposition du Directeur général du Centre hospitalier universitaire Sourô SANOU

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions de directeur au Centre hospitalier universitaire Sourô SANOU. ✓

Article 2 : **Monsieur ZOUNGRANA Wendemi Ferdinand, matricule 212 439 D,** Conseiller en ressources humaines, est nommé Directeur des ressources Humaines. ✓

Article 3 : **Monsieur GONDE Ahmed, matricule 108242 A,** Administrateur des hôpitaux et des services de santé, est nommé Directeur des services généraux et de la logistique. ✓

Article 4 : **Monsieur SANGARE Issa, matricule 51331 D,** Administrateur des hôpitaux et des services de santé, est nommé Directeur du contrôle interne. ✓

Article 5 : **Monsieur OUATTARA Aboubacar, matricule 229 872 D,** Administrateur des hôpitaux et des services de santé, est nommé Directeur des marchés publics. ✓

Article 6 : Le Secrétaire général du Ministère de la santé et le Directeur général du Centre hospitalier universitaire Sourô SANOU, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera enregistré communiqué et publié partout où besoin sera. ✓

Fait à Ouagadougou, le **21 DEC 2021**



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Ampliations :

- PCA/CHU.....1
- DG/CHU.....1
- Dossier individuel.....1
- Intéressés 1
- Archives /chrono..... 1